**SONDAGE EUROPÉEN : 95% CONTRE LA LIMITATION DES PAIEMENTS EN ESPÈCES**

La Commission européenne cherche à savoir si les limitations de paiements en espèces sont un outil acceptable dans la lutte contre le terrorisme. Cette demande d'informations ne ciblait pas la lutte contre les vols de métaux et était ouverte à tous les secteurs. EuRIC a voté CONTRE.

L'interdiction des paiements en espèces en tant que moyen de lutter contre les vols de métaux; cette mesure a été introduite dans un certain nombre de pays européens. Au sein de notre fédération européenne, aucun consensus n'a été trouvé pour introduire une interdiction des paiements en espèces.

Presque tous les répondants tiennent donc aux paiements en espèces. La Commission va à présent analyser les réponses et procèdera à une analyse d'impact des conséquences d'une introduction de toute limitation des paiements en espèces en 2018.

EuRIC suit ce dossier de près.